

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 13 AVRIL 2026
Ordre du jour

**Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux
du 18 décembre 2025 et 28 mars 2026**

N°	RAPPORTEURS	DELIBERATIONS
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DESIGNATION DES MEMBRES		
1	M. Le Maire	Délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire (article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
2	M. Le Maire	Constitution des commissions municipales permanentes
3	M. Le Maire	Commission de contrôle financier : désignation des membres et approbation du règlement intérieur
4	Mme SCHILTZ-ROUSSET	CCAS : fixation du nombre des administrateurs du conseil d'administration
5	Mme SCHILTZ-ROUSSET	CCAS : Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration
6	Mme SAIZ	Hippocampus : désignation des membres du conseil d'administration
7	Mme SAIZ	Hippocampus : désignation des membres de la commission des marchés
8	Mme DELMAS	Création de la commission d'appels d'offres et de la commission de délégation de service public : Conditions de dépôt de listes
9	Mme AVENTUR	Création de la commission consultative des services publics locaux : désignation des membres et approbation du règlement intérieur
10	M.MAISONNAVE	Comité des œuvres sociales des agents de la Ville de La Teste de Buch et des Etablissements publics communaux : désignation des représentants
11	M.CABAUSSEL	Désignation des représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux et mixtes
12	M.CABAUSSEL	Corps Morts : désignation des membres de la commission d'attribution des places
13	M. CABAUSSEL	Gestion de l'île aux oiseaux : désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil de Site

14	M. CABAUSSEL	Halte Nautique Jacques Bessou : Désignation des membres de la Commission extra-municipale
15	M. CABAUSSEL	Halte Nautique Jacques Bessou : Désignation des membres de la commission d'attribution des places
16	M. CABAUSSEL	Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon : désignation des représentants de la commune
DELIBERATIONS DIVERSES		
17	Mme DELMAS	Délégation du conseil municipal en matière de gestion de la dette (alinéa 3)
18	M. DONNESSE	Droit de préemption urbain renforcé – Délégation de pouvoir au Maire et subdélégation à l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine (EPF-NA) (alinéa 15)
19	Mme DELMAS	Contractualisation d'une ligne de trésorerie (alinéa 20)
20	Mme DELMAS	Maintien du régime des Provisions budgétaires pour les budgets M57 et M4
21	Mme AVENTUR	Formation des élus
22	Mme AVENTUR	Modalités de règlement des frais occasionnés par les élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat
23	Mme AVENTUR	Fixation de la liste des emplois justifiant l'attribution de concessions de logements et leurs conditions d'occupation pour nécessité absolue de service
24	M. Le Maire	Attribution d'un véhicule de fonction au Directeur général des services
25	Mme AVENTUR	Attribution de la prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction
26	Mme AVENTUR	Modification du tableau des effectifs des agents titulaires sur emplois permanents et des contractuels sur emplois permanents et non permanents à compter du 1 ^{er} mai 2026 et recours à des vacataires pour l'année 2026
27	M. Le Maire	Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité
28	Mme DELMAS	Indemnités des Elus

29	Mme AVENTUR	Elargissement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux emplois de cabinet du Maire
30	Mme DELMAS	Fixation des taux d'imposition 2026
31	Mme SCHILTZ-ROUSSET	Pôle Petite Enfance : Fixation du prix du tarif d'urgence en l'absence de ressources familiales connues
32	M. TRAVERS	Extension et aménagement de l'Hôtel de Police Municipale et Police Nationale : Demande de subvention DSIL
COMMUNICATION		
33	M. Le Maire	Commission communale pour l'accessibilité : rapport annuel 2025
34	M. Le Maire	CCAS : Bilan d'activités 2025
35	M. Le Maire	HIPPOCAMPUS : rapport d'activités 2025

**Décisions prises en application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**